



Napperon utilisé durant le seder (soirée pascale) pour cacher les matzot (pain azyne).

## Ne pas voir le Hamets

## Quand la Guémara relit la Torah

*La Torah interdit de « voir » le hamets chez soi durant les sept jours de la fête de Pessah. La guémara va analyser le concept de « voir » pour en conclure qu'il s'agit d'une possession.*

### תלמוד בבלי מסכת פסחים דף ה עמוד ב

תנו רבנן: (שמות יב) שבעת ימים שאר לא ימצא בבתיכם מה תלמוד לומר? והלא כבר נאמר (שמות יג) לא יראה לך שאר [ולא יראה לך חמץ] בכל גבלך. לפי שנאמר לא יראה לך שאר - שלך אי אתה רואה, אבל אתה רואה של אחרים :

### Talmud de Babylone Traité Pessahim page 5 b

Nos maîtres ont enseigné : il est écrit (Exode 12) : durant sept jours, le levain ne se trouvera pas dans vos demeures. Qu'est-ce que ce verset vient nous apprendre ? N'est-il pas écrit (Exode 13) : « Il ne sera vu ni levain ni hamets dans toute ta frontière ? » En fait quand il est dit « il ne sera pas vu de levain » cela signifie s'il est à toi, il ne sera pas vu ; mais tu peux voir celui des autres (chez toi).